



Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

Conseil

Cent soixante et unième session

Rome, 8-12 avril 2019

Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO

Résumé

Conformément à l'usage, le Conseil est informé de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO, à savoir:

- les initiatives mondiales visant à aider les pays à suivre la réalisation des objectifs de développement durable (ODD): décisions récentes de la Commission de statistique des Nations Unies et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable;
- 2) le Colloque international sur la gestion durable des pêches: renforcer les liens entre science et politiques (Rome, 19-21 novembre 2019);
- 3) L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et les autres organismes des Nations Unies;
- 4) Les informations actualisées sur le Réseau et le Pacte mondial des Nations Unies sur les migrations;
- 5) la sécurité alimentaire et l'agriculture dans le cadre du G20 et du G7;
- 6) les innovations en matière de technologies numériques.

Suite que le Conseil est invité à donner

Les thèmes ci-dessus sont présentés aux participants à la cent soixante et unième session du Conseil à titre d'information seulement.



2 CL 161/INF/4

I. Initiatives mondiales visant à aider les pays à suivre la réalisation des ODD: décisions récentes de la Commission de statistique des Nations Unies et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (Beyrouth, 25-28 mars 2019)

1. La neuvième réunion du Groupe d'experts s'est tenue à Beyrouth (Liban), du 25 au 28 mars 2019. Le Groupe d'experts a approuvé le reclassement de l'indicateur 14.7.1 sur la contribution durable des pêches au produit intérieur brut (PIB), le dernier indicateur de catégorie III dont la FAO est responsable. Les participants à la réunion ont en outre retiré l'indicateur indirect proposé en vue du suivi de la même cible pour les captures de poisson certifiées par le Conseil d'intendance des mers. Suite à cette dernière décision, les pays peuvent désormais commencer à faire rapport sur tous les indicateurs relatifs aux ODD qui intéressent la FAO.

État d'avancement de la communication de rapports au niveau mondial depuis 2016

2. L'élaboration de la méthode a progressé relativement vite, mais la communication de données a progressé plus lentement. En 2017, 29 pour cent des pays en moyenne ont transmis des données sur les indicateurs relatifs aux ODD qui intéressent la FAO. En 2019, ce chiffre est passé à 42 pour cent, en grande partie parce que de nouvelles données sur les indicateurs récemment mis à jour ont été transmises. Cette moyenne ne rend toutefois pas compte du fait que pour sept (un tiers) des indicateurs relatifs aux ODD qui intéressent la FAO, la moyenne des pays ayant transmis leurs données est de moins de 15 pour cent. Les lacunes dans les données sont encore importantes et les progrès dans ce domaine encore insuffisants pour garantir que la majorité des pays, en particulier les pays en développement, seront en mesure de suivre tous les indicateurs relatifs aux ODD ces prochaines années. Il est crucial d'augmenter significativement les investissements et les efforts de renforcement des capacités, afin de contribuer à la production de statistiques de qualité, en vue de la mise en œuvre du Programme 2030.

Initiatives mondiales visant à aider les pays à suivre la réalisation des ODD

- 3. La Commission de statistique des Nations Unies, à sa cinquantième session qui s'est tenue à New York du 5 au 8 mars 2019, a pris l'importante décision d'adopter la Déclaration de Dubaï, qui confirme que le Plan d'action mondial du Cap constitue le cadre commun pour la communication de données au niveau mondial et appelle en outre à l'établissement, au niveau mondial, d'un mécanisme de financement innovant, afin de renforcer les capacités des pays en matière de suivi des ODD. Ce mécanisme de financement mondial sera piloté par un certain nombre d'États membres de la Commission de statistique et son Secrétariat sera hébergé par la Banque mondiale, afin de faciliter la mobilisation de financements au titre de l'aide au développement international. L'objectif de ce mécanisme de financement sera d'aider les pays à recenser leurs besoins en matière de données sur les ODD et à accorder la priorité aux activités qui auront les effets les plus importants en matière d'investissements.
- 4. La FAO suit de près l'établissement de ce mécanisme de financement, afin de garantir que les investissements consacrés aux statistiques sur l'alimentation et l'agriculture correspondent aux besoins des pays. En outre, la FAO adopte une nouvelle stratégie pour renforcer les capacités en matière de statistiques, sur la base des résultats de sa récente évaluation mondiale des lacunes de données. Un programme intégré d'assistance technique, qui complète le Plan d'action mondial du Cap, a été établi. Il vise à proposer une aide sur mesure pour renforcer les capacités des pays à produire des statistiques de qualité sur l'alimentation et l'agriculture, afin d'éclairer les politiques et investissements nécessaires à la réalisation du programme 2030. Des financements partiels ont déjà été alloués et plusieurs activités de mobilisation de ressources sont prévues ces prochains mois pour combler ces déficits de financement.

CL 161/INF/4 3

II. Colloque international sur la gestion durable des pêches: renforcer les liens entre science et politiques (Rome, 19-21 novembre 2019)

- 5. À sa cent soixantième session, le Conseil de la FAO a approuvé les conclusions et les recommandations de la trente-troisième session du Comité des pêches, en ce qui concerne l'organisation du *Colloque international sur la gestion durable des pêches: renforcer les liens entre science et politiques*. Le Colloque, qui se tiendra au Siège de la FAO du 19 au 21 novembre 2019, abordera les thèmes suivants:
 - a) la situation en matière de gestion durable des pêches aux niveaux mondial et régional;
 - b) les difficultés auxquelles on se heurte pour améliorer la durabilité des ressources halieutiques;
 - c) en quoi consistent les éléments concrets et comment garantir une prise de décision fondée sur des éléments concrets;
 - d) ce que souhaite la société pour les pêches marines et continentales au XXIe siècle.
- 6. Outre leur présentation à la trente-quatrième session du Comité des pêches en 2020, les conclusions du Colloque devraient constituer une base pour la déclaration de haut-niveau sur le rôle, la valeur et la situation de la gestion durable des pêches aux niveaux mondial et régional, qui sera soumise au Comité des pêches en 2020, en vue de son approbation, dans le cadre des célébrations du vingt-cinquième anniversaire du Code de conduite pour une pêche responsable. L'objectif de la déclaration sera de réaffirmer les engagements en faveur du Code et de ses instruments associés et de formuler une nouvelle vision de la durabilité des pêches pour le XXIe siècle.

III. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde – Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et les autres organismes des Nations Unies

- 7. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) sont d'importants collaborateurs techniques et partenaires de co-publication de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, une publication phare de la FAO. Ce rapport fait état des progrès accomplis en vue de la réalisation des cibles convenues au niveau mondial en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et propose une analyse approfondie des facteurs à l'origine de ces tendances, afin d'éclairer les processus de décision. Depuis 2017, le champ d'étude du rapport a été élargi, afin d'y inclure à la fois une composante sur la sécurité alimentaire et la nutrition et le suivi de la mise en œuvre de l'ODD2, dans le cadre du Programme 2030. Compte tenu de cet élargissement du champ d'étude, la FAO, le FIDA et le PAM ont fait appel au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin que ceux-ci participent à l'élaboration du rapport.
- 8. Le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* est actuellement l'une des publications les plus importantes au sein et en dehors du système des Nations Unies en matière d'examen de la sécurité alimentaire et de la nutrition, car il ne se limite pas à suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs et des cibles en vue de la réalisation de l'ODD2: il fait également apparaître les liens entre l'ODD2 et les autres ODD, au moyen d'une analyse thématique approfondie.
- 9. Les organismes ayant leur siège à Rome, en collaboration avec l'UNICEF et l'OMS, lanceront l'édition 2019 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, en marge du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, sous l'égide du Conseil économique et social, qui se tiendra du 9 au 18 juillet 2019.
- 10. L'analyse de l'édition 2019 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* est particulièrement intéressante pour aborder le thème de la réunion de 2019 du Forum politique de haut niveau intitulée «Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité». Le rapport indiquera en particulier comment les ralentissements économiques, la pauvreté, les inégalités et la marginalisation contribuent à la hausse de la faim et de la malnutrition. Il contribuera en outre à étayer les débats du Forum politique de haut niveau, car il donne des informations sur les liens entre l'ODD2, l'ODD8 et l'ODD10.

4 CL 161/INF/4

IV. Informations actualisées sur le Réseau et le Pacte mondial des Nations Unies sur les migrations

- 11. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a été adopté en décembre 2018, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale de haut-niveau qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) les 10 et 11 décembre 2018 et à laquelle ont participé plus de 150 gouvernements et près de 400 partenaires, et a été par la suite approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies. De nombreux gouvernements ont indiqué qu'il était nécessaire d'agir sur les facteurs négatifs qui suscitent des flux migratoires, en vue de la mise en œuvre du Pacte mondial. Dans le cadre de sa co-présidence du Groupe mondial des migrations, la FAO a appuyé le processus qui a abouti à l'adoption du Pacte mondial sur les migrations. Au cours de la séance plénière, la FAO a réaffirmé son engagement et a rappelé qu'elle pouvait aider les États Membres à mettre en œuvre le Pacte mondial, en raison de la dimension rurale des migrations, qu'elle a mis en avant.
- 12. Le texte définitif du Pacte mondial ouvre à la FAO de nombreuses possibilités de contribution à la mise en œuvre du Pacte mondial, notamment: l'objectif 1 (collecter des données en vue d'élaborer des politiques fondées sur la connaissance des faits); l'objectif 2 (lutter contre les facteurs négatifs qui suscitent des flux migratoires chômage des jeunes, pauvreté, changement climatique et dégradation de l'environnement); l'objectif 21 (réintégration durable des migrants rentrés au pays).
- 13. La mise en œuvre du Pacte mondial est dirigée par les États. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) encourage les États Membres à définir leurs priorités dans la mise en œuvre du Pacte mondial et à élaborer si possible des plans nationaux. Certains pays ont déjà demandé que des travaux soient réalisés sur le chômage des jeunes, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la réintégration durable des migrants rentrés au pays.
- 14. Le Réseau des Nations Unies sur les migrations, qui regroupe 38 entités du système des Nations Unies, a été lancé en décembre 2018, afin d'apporter une aide coordonnée dans l'ensemble du système des Nations Unies aux États Membres, en vue de la mise en œuvre du Pacte. La FAO y participera activement afin de veiller à ce qu'une attention suffisante soit portée aux zones rurales et aux questions de sécurité alimentaire. Un fonds consacré au Pacte mondial (fonds fiduciaire multipartenaires) sera créé en juin 2019, afin d'aider les gouvernements à réaliser les objectifs du Pacte mondial, dans le cadre de l'appui interinstitutionnel au niveau des pays. En outre, le Réseau définit actuellement les priorités de son plan de travail et met en place des groupes de travail. Les priorités initiales commencent déjà à voir le jour aux niveaux mondial et régional.
- 15. Le Forum mondial sur les migrations et le développement, qui se tiendra fin novembre 2019 à Quito (Équateur), comprendra un groupe de travail/table ronde gouvernementale qui s'interrogera sur la manière dont on pourrait mettre les migrations au service du développement et de la transformation des zones rurales, et auquel participera la FAO.
- 16. Afin de contribuer à la mise en œuvre du Pacte mondial, la FAO a mis au point le Cadre de la FAO sur les migrations (cadre institutionnel), qui permettra de mieux coordonner ses travaux sur les migrations aux niveaux mondial, régional et national et de renforcer la cohérence et les synergies au sein de l'Organisation. Celui-ci présente la vision et la mission de la FAO en ce qui concerne les migrations, ainsi que les avantages comparatifs de l'Organisation. Il explique plus précisément pourquoi la FAO travaille dans ce domaine et ce que l'Organisation fait à toutes les étapes du cycle des migrations, dans le cadre de ses fonctions essentielles.

V. Sécurité alimentaire et agriculture dans le cadre du G20 et du G7

- 17. Depuis 2011, la FAO apporte son soutien continu au G20 et au G7, dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. L'Organisation transmet des contributions techniques, des avis en matière de politiques fondées sur des éléments concrets, des rapports thématiques et des propositions d'action concrètes et participe activement aux réunions des deux groupes.
- 18. Le Japon assurera la présidence du G20 en 2019, a demandé à la FAO de contribuer aux débats des vice-ministres de l'agriculture du G20. Ces travaux déboucheront sur la réunion des ministres de

CL 161/INF/4 5

l'agriculture du G20, qui se tiendra les 11 et 12 mai 2019 à Niigata (Japon), au cours de laquelle une Déclaration ministérielle sera adoptée. À la demande de la présidence du G20, la FAO, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a dirigé l'élaboration d'un rapport technique sur les systèmes agro-alimentaires durables, productifs et résilients qui porte sur: i) les chaînes de valeur agricoles; ii) le renforcement du capital humain dans l'agriculture; iii) le rôle de l'agriculture en vue de la réalisation du Programme 2030 pour le développement durable. Le rapport, qui a pour objectif d'éclairer les débats des Membres du G20, a bénéficié de contributions de l'Institut de recherche économique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et d'Asie de l'Est, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), du FIDA et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Royaume d'Arabie saoudite assurera la présidence du G20 en 2020.

19. La France assurera la présidence du G7 en 2019. Les 4 et 5 juillet 2019, le Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères organisera une réunion ministérielle du G7 sur le développement et l'éducation. Dans le cadre de ces travaux, le groupe de travail sur la sécurité alimentaire portera une attention particulière à la question de l'emploi des jeunes ruraux au Sahel. À la demande de la présidence française du G7, un rapport technique sur le thème «Favoriser l'emploi des jeunes ruraux au Sahel: note d'information à l'intention du Groupe de travail du G7 sur la sécurité alimentaire» a été préparé conjointement par les organismes ayant leur siège à Rome. Ce rapport contribuera aux débats du Groupe de travail du G7 sur la sécurité alimentaire qui porteront sur les problèmes rencontrés et les possibilités offertes en matière d'actions concrètes visant à favoriser l'emploi des jeunes ruraux dans les pays du Sahel. Le sommet du G7 se tiendra du 24 au 26 août 2019, à Biarritz (France). Les États-Unis d'Amérique assureront la présidence du G7 en 2020.

VI. Innovations en matière de technologies numériques

- 20. La FAO, qui travaille sur l'innovation depuis sa création, met à disposition des gouvernements et des petits exploitants des biens publics mondiaux: elle crée et reproduit des solutions économiques et durables. Ces travaux ont récemment été accélérés, à la suite de l'appel du Secrétaire général, qui a invité à s'appuyer sur les technologies numériques pour atteindre les ODD. La FAO préconise un déploiement stratégique de technologies numériques en raison des avantages potentiels de ce type d'outils, mais elle tient également compte des risques qu'ils peuvent présenter. Malgré les avantages importants que procurent les technologies de pointe (intelligence artificielle, chaîne de blocs, internet des objets, etc.), notre approche consiste à tirer parti des technologies et systèmes existants en les adaptant aux besoins locaux.
- 21. Nous proposons une série de produits minimums viables qui permettront de mieux comprendre l'utilité des (nouvelles) technologies du numérique et des approches innovantes dans le domaine du développement durable, notamment:
 - des solutions pour mobiles (applications) destinées aux petits exploitants et aux agriculteurs familiaux, qui facilitent l'accès aux informations et aux services de conseil dans les zones rurales et qui permettent de fournir une aide, un éclairage, des conseils et une capacité d'anticipation pour les décisions quotidiennes concernant les activités agricoles, les marchés et les systèmes alimentaires.
 - la mise en place d'un «écosystème» fiable, afin d'innover avec les partenaires tout au long des chaînes de valeur et d'approvisionnement. Pour y contribuer, on peut par exemple organiser des défis d'innovation ouverts, comme celui de la Division de l'informatique de la FAO, qui a été lancé en juillet 2018 et dont l'objectif est de trouver la solution technologique audacieuse la plus prometteuse qui permettra de relever le défi croissant que représente la jeunesse dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique.
 - s'appuyer sur les partenariats et rechercher activement les possibilités durables et axées sur la demande qui permettent d'optimiser les ressources que nos partenaires mettent à la disposition de la FAO. L'Organisation collabore avec des entreprises privées, notamment Google Earth Outreach, Telefónica de España, Rabobank et Unilever, afin de tirer parti des outils et des ressources de ces entreprises, l'objectif étant d'améliorer l'impact de ses programmes.

6 CL 161/INF/4

22. En parallèle, nous travaillons sur l'évaluation de ces nouvelles technologies, afin de comprendre leur intérêt et de les adapter au contexte local. La FAO envisage, par exemple, d'utiliser la chaîne de blocs pour parvenir à des consensus dans les environnements où le niveau de confiance est faible. Cette technologie pourrait potentiellement être exploitée dans le cadre des programmes de la FAO, notamment afin d'optimiser la chaîne alimentaire, la traçabilité, le respect des droits et de la propriété et d'améliorer les processus des transactions financières. Nos travaux consistent également à tester différentes façons d'intégrer l'intelligence artificielle dans nos programmes. À titre d'exemple, nous encourageons l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein du processus administratif interne, afin d'accélérer le processus des autorisations et le classement des documents et, dans le même domaine, nous utilisons l'intelligence artificielle pour identifier les organismes nuisibles des plantes au moyen d'un algorithme d'intelligence artificielle sur mobile.

23. Enfin, l'Organisation élabore actuellement une structure en interne (une unité d'innovation), dont l'objectif sera de créer des solutions qui aideront les gouvernements et les petits exploitants, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition, au développement économique et à la gestion durable des ressources naturelles, à l'amélioration de l'efficacité et de la compétitivité et à la résilience face aux crises ou à la durabilité environnementale. Dans les années à venir, la FAO sera prête pour réaliser ses objectifs à long terme, une fois ces résultats obtenus, notamment l'utilisation de technologies de pointe et de nouveaux modèles de gestion, qui offriront de nouvelles solutions durables et amélioreront l'efficacité et l'impact de notre travail quotidien.